



PRÉPARATION À L'AGRÉGATION D'EPS

La préparation à l'agrégation externe d'EPS se déroule généralement en 3^e année pour un-e normalien-ne
fonctionnaire stagiaire.

Les normalien-ne-s étudiant.e.s peuvent être intégré-e-s dans cette préparation. Pour ce faire, ils doivent déposer un dossier pour être intégré comme auditeur libre.

RÉSULTATS OBTENUS

Consulter la liste des admis à l'agrégation externe d'EPS par année :

[Agrégation externe d'EPS - session 2005](#)

[Agrégation externe d'EPS - session 2006](#)

[Agrégation externe d'EPS - session 2007](#)

[Agrégation externe d'EPS - session 2008](#)

[Agrégation externe d'EPS - session 2009](#)

[Agrégation externe d'EPS - session 2010](#)

[Agrégation externe d'EPS - session 2011](#)

[Agrégation externe d'EPS - session 2012](#)

[Agrégation externe d'EPS - session 2013](#)

[Agrégation externe d'EPS - session 2014](#)

[Agrégation externe d'EPS - session 2015](#)

[Agrégation externe d'EPS - session 2016](#)

[Agrégation externe d'EPS - session 2017](#)

Mise à jour le 2 avril 2019

CONTACT

Olivier Kirzin

Responsable de l'agrégation externe en EPS